

AVANT-PROPOS

Ce manuel est le second volume du *Manuel d'initiation à l'ancien français* dont le tome I pour grands débutants parut en 1998¹.

La conception du premier tome a été conservée mais ces huit nouvelles leçons sont d'un niveau de difficulté supérieur. Des textes d'étude plus longs sont cette fois proposés, dont la suite fait l'objet d'un exercice de translation en français moderne. Les commentaires des traductions ont été enrichis. Les rubriques qui leur font suite poursuivent l'acquisition des lois phonétiques. Les leçons de morphologie et de syntaxe portent sur des sujets plus complexes qu'auparavant. Enfin, les rubriques concernant le vocabulaire devraient permettre progressivement l'élaboration de véritables fiches de lexicologie (notamment pour les étudiants qui souhaiteraient préparer le CAPES ou l'agrégation externes de lettres modernes).

Une fois encore nous espérons que l'abondance des tableaux récapitulatifs, la variété des exercices corrigés qui permettent de vérifier les acquis des volumes I et II soutiendront les étudiants dans leur apprentissage et stimuleront leur curiosité pour la littérature et la langue médiévales.

1. Du même auteur :

Ouvrages :

Manuel d'initiation à l'ancien français, grands débutants, volume I, Ellipses, 1998.

Chrétien de Troyes, Perceval ou le Conte du Graal, Commentaire grammatical et philologique des vers 1301 à 3407, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 1998.

Raoul de Cambrai, chanson de geste du XII^e siècle, Commentaire grammatical et philologique, laisses 39-131, vers 629-2478, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 1999.

Robert de Boron, Merlin, roman du XIII^e siècle, Commentaire grammatical et philologique, p. 76 à 181, § 17 à 47, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 2001.

Le Livre du Voir Dit de Guillaume de Machaut, Commentaire grammatical et philologique, p. 76 à 181, § 17 à 47, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 2002.

Le Roman de Thèbes, étude des vers 2687-4510, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 2002.

La Chanson de Roland, étude des laisses 53 à 188, vers 661 à 2608, coll. « CAPES et Agrégation », Ellipses, 2003.

Articles :

« Retour au texte », in *Analyses et Réflexions sur Chrétien de Troyes, Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*, ouvrage collectif, Ellipses, 1996, p. 94-97.

« Réalités médiévales », in *Analyses et réflexions sur Chrétien de Troyes, Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*, ouvrage collectif, Ellipses, 1996, p. 107-113.

« De l'intempérance alimentaire à l'abstinence : contribution à l'étude du péché de Perceval dans le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes », in *les Cahiers de Civilisation médiévale*, n° 199, juillet-septembre 2007, p. 313-333.

CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

1. Lire le texte d'étude plusieurs fois si nécessaire ; consulter un dictionnaire d'ancien français pour les mots qui font difficulté (par exemple celui d'A.-J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français, Le Moyen Âge*, Larousse, 1979) ; rédiger d'abord sa propre traduction en français moderne, qui sera confrontée ensuite avec celle du manuel et corrigée.

2. La translation d'un texte médiéval se doit d'être précise ; chaque mot sera traduit par un équivalent moderne, il ne doit donc subsister aucun archaïsme (pas de « destrier », « pucele »...). De même une attention particulière sera accordée à la transposition des conjonctions (car, or, que...) et des adverbes (atant, ainz). Dans le cas des couples synonymiques, on s'efforcera de redonner le sens global. Les temps verbaux sont souvent mêlés en ancien français, et demandent parfois que l'on choisisse une concordance des temps plus proche de l'usage moderne ; enfin, des modifications de l'ordre de la phrase doivent et peuvent souvent être réalisées pour la rendre compréhensible.

3. Les tableaux récapitulatifs ont été conçus pour vous aider à mémoriser les lois de phonétique et les cours de morphologie, apprenez-les par cœur. Apprenez également les exemples illustrant les lois phonétiques (*iscripta* en 197 pour le lat. class. *scripta*), ils les fixeront dans votre mémoire.

4. Faites les exercices dont le corrigé se trouve à la fin du volume. Ceux de vocabulaire, qui vous paraîtront certainement les plus faciles, vous réserveront beaucoup de joie et de découvertes. Vous trouverez dans la bibliographie les références des dictionnaires qui vous serviront à élaborer des fiches de lexicologie. Ne vous inquiétez pas si, encore pauvres, elles ne ressemblent pas encore aux corrigés : c'est normal, elles se trouveront nourries au fil de vos exercices, de vos lectures et de vos études sur les œuvres du Moyen Âge. L'idéal serait que dès la seconde année de licence vous notiez dans un carnet les termes étudiés ou rencontrés, éventuellement regroupés en réseaux lexicaux, sous des entrées comme « nommer les femmes » (mulier, oissour, dame...), « les noms du jeune homme » (vallet, damoisiaus, bachelier), « les institutions médiévales » (le plait, l'adoubement, etc.), « les noms des armes », « le vocabulaire cynégétique », etc. Notez soigneusement les mots rencontrés, leurs étymons, leurs sens et assez rapidement vous vous apercevrez que vous pouvez constituer des réseaux de synonymes et d'antonymes de plus en plus complets.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

a.f. : ancien français

bas lat. : bas latin

CSS : cas sujet singulier

pl. : pluriel

CRS : cas régime singulier

CSP : cas sujet pluriel

CRP : cas régime pluriel

sg. : singulier

dial. : dialectal ou dialectalement

eccl. : latin ecclésiastique

P : personne dans un paradigme de conjugaison (P. 1, 2, 3 : les trois personnes du singulier ; P. 4, 5, 6 : les trois personnes du pluriel)

TX : désigne le texte d'étude de la leçon ou un texte d'étude antérieur dans ce volume dont le numéro est alors précisé

s.-e. : sous-entendu

trad. : traduction ou traduit

fém. : féminin

f.m. : français moderne

id. : idem

vb. : verbe

lat. class. ou class. : latin classique

< : provient de

> : a produit

lat. pop. : latin populaire

masc. : masculin

= : signale une traduction

méd. : médiéval

m.f. : moyen français

// : concurrence entre deux formes.

/ : signale la fin d'un vers dans les traductions des textes versifiés

+ : suivi(e) de

mot souligné : attestation graphique de ce terme

-a : position de la lettre ou du son à la finale d'un mot

-a-, -b- : position de la lettre ou du son entre deux consonnes (ou deux voyelles)

a- : position de la lettre à l'initiale du mot

' : les voyelles s'accroissent ainsi, bien lisiblement

* : signale une forme reconstituée phonétiquement, non attestée à l'écrit jusqu'alors.

[] : signale la retranscription phonétique d'un mot ou d'un phonème en alphabet romaniste.

: ce signe signifie que les deux ou trois voyelles sont en diphthongue ou triphthongue : toutes se prononcent¹ : [ou], [iei]...

Les termes soulignés signalent des graphies attestées (par exemple, chainsil//cheinsil) ; l'orthographe n'étant pas stabilisée au Moyen Âge, elle varie pour un même mot d'un manuscrit à l'autre, selon les scribes, leur région d'origine et leur formation, mais aussi à quelques années de distance.

Les dates entre parenthèses qui apparaissent juste après un mot désignent l'époque de sa première attestation ; elles ne sont là qu'à titre indicatif puisqu'il ne s'agit que d'une attestation scripturaire, pas de celle où le mot est réellement apparu dans la langue courante (et qui reste inconnue).

L'alphabet phonétique utilisé est l'alphabet romaniste comme dans le premier volume ; il a été préféré à l'alphabet phonétique international (ou A.P.I.) pour sa grande simplicité et la facilité avec laquelle les étudiants l'assimilent, mais les deux peuvent être utilisés, pourvu qu'ils ne le soient jamais simultanément (toute évolution phonétique doit être menée jusqu'au bout **dans un seul alphabet**, conservé pour toutes celles demandées lors d'un devoir !). Le tableau suivant est un rappel de ces deux systèmes de notation.

<i>Alphabet phonétique romaniste</i>			<i>Signe correspondant en A.P.I.</i>
notation du latin en alphabet romaniste	notation de l'ancien français en alphabet romaniste		son équivalent en français moderne
Voyelles			
a comme dans laridum **	a	comme dans chat	a
e : é long comme dans dele re	e : dit e central ***	comme dans cheval	e
e : é bref comme dans tepidum	ð (XV ^e siècle)	comme dans il prie	
i : i long comme dans ri pa	e : dit é fermé	comme dans le pré	o
i : i bref comme dans inodi um	e : dit é ouvert	comme dans la forêt	
o : o bref comme dans bo vem	i	comme dans pays	u
o : o long comme dans pavon em	i	comme dans éti quette	
u : ou comme dans riv us	o ouvert	comme dans bricole , Nicole	y
ü n'existe pas en latin	o fermé	comme dans chevaux	
œ : bref mais réduit à é long dès le I ^{er} siècle	u : dit ou	comme dans pou	ø
	u	comme dans plus	
	œ : dit e fermé	comme dans il pleut	œ
	œ : dit e ouvert	comme dans les pleurs	
Voyelles nasalisées			
n'existent pas en latin	â	comme dans lent	â
	e	comme dans plaindre	i
	œ	comme dans brun	
	i	comme dans brin	
	ô	comme dans plomb	

1. En raison de contraintes techniques, les signes phonétiques ont été ajoutés manuellement par l'auteur, contrairement aux précédents ouvrages. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

<i>Alphabet phonétique romaniste</i>				<i>Signe correspondant en A.P.I.</i>
notation du latin en alphabet romaniste		notation de l'ancien français en alphabet romaniste		son équivalent en français moderne
Semi-consonnes				
y (yod) à partir du I ^{er} siècle se prononce ; comme de nos jours		y même chose en ancien français		j
w comme dans vidua w n'existe pas en latin		w w	comme dans yo-yo, yole comme dans oui comme dans nuît , bruit	w
Consonnes sourdes sonores				
k comme dans cera	g comme dans gluttonem	Même chose en ancien français	comme dans queue , gars	k, g
t comme dans quietum	d comme dans viridum	Même chose en ancien français	comme dans tiède , coude	t, d
p comme dans tepidum	b comme dans labra	Même chose en ancien français	comme dans pile , bure	p, b
s comme dans solum	z n'existe pas en latin	Même chose	pour s : soleil , z comme dans rose	s, z
f comme dans fatum	v n'existe pas en latin	Même chose en ancien français	pour f : forêt , v comme dans voile	f, v
l comme dans linum		Même chose en ancien français	comme dans pucele	l
n comme dans lanem	m comme dans similat	Même chose en ancien français	comme dans membre	n, m
R dit apical (« roulé ») comme dans ripa		Même chose en ancien français et ce jusqu'au XVIII ^e siècle		r
r dorsal (« grasseyé ») n'existe pas en latin			c'est le seul r de nos jours en France	R
Chuintantes				
š n'existe pas en latin	z n'existe pas en latin	Les deux existent en ancien français à partir de la fin du XII ^e siècle	comme dans chat , gens	
Affriquées				
tš n'existe pas en latin	dz n'existe pas en latin	Elles existent en ancien français du VII ^e siècle à la fin du XII ^e siècle	comme dans l'anglais church et joke	t, d
ts et dz n'existent en latin qu'à partir des II ^e -III ^e siècles		Elles existent du très ancien français à la fin du XII ^e siècle	comme dans ertzienne , tsé-tsé et Zeus	ts, dz

<i>Alphabet phonétique romaniste</i>			<i>Signe correspondant en A.P.I.</i>
notation du latin en alphabet romaniste	notation de l'ancien français en alphabet romaniste		son équivalent en français moderne
Consonnes palatalisées			
l n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > XVIII ^e -XIX ^e siècles n n'existe pas en latin avant le III ^e siècle R n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > VIII ^e siècle s n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > VIII ^e siècle z n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > VIII ^e siècle t n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > VIII ^e siècle d n'existe pas en latin avant le III ^e siècle > VIII ^e siècle	l existe en ancien français Existe en ancien français R s z t d	comme dans l'espagnol ll orar comme dans compagnon	
Consonnes particulières			
n comme dans punctum l dit vélaire n'existe pas en latin θ dit t constrictif n'existe pas en latin δ : idem dit g constrictif n'existe pas en latin (mais est présent du V ^e siècle au VI ^e siècle ap. J.-C.)	n'existe plus en ancien français existe en ancien français du VIII ^e siècle au XII ^e siècle θ existe en très ancien français à la finale des verbes θ, δ en -er, -ier jusqu'à la fin du XI ^e siècle ; δ (d constrictif) s'amuît courant XI ^e siècle	comme dans l'anglais singing comme dans l'anglais well comme dans l'anglais the, that	θ, δ

** La longueur ou la brièveté du a n'est jamais notée en latin, pour l'excellente raison que les philologues ne savent pas exactement comment il était prononcé ; on le suppose plutôt long mais une convention tacite fait que la quantité n'est jamais portée sur cette voyelle.

*** Central signifie que ce e est prononcé au centre de la cavité buccale, et cela n'a absolument rien à voir avec la place de cette voyelle dans le mot, le e central étant bien souvent situé... à la finale.

LEÇON I

La Mort le roi Artu, qui est le dernier volume de la grande fresque du *Lancelot en prose*¹, sonne le glas du monde arthurien. Comme son titre l'indique, celui qui fut, dans tant de romans, le garant des traditions et de l'éthique chevaleresque, le suzerain vers lequel tous les chevaliers revenaient après la quête, va disparaître...

La fin de sa vie est obscurcie par la jalousie et l'amertume : Lancelot et Guenièvre s'aiment toujours mais ont été découverts, Arthur sait désormais qu'il est un mari trompé et un suzerain bafoué. Perceval est mort, ainsi que trente-deux des chevaliers de la Table ronde parmi les plus prisés, mais pour relancer l'aventure, Arthur organise un tournoi. Lancelot est donc obligé de s'y rendre incognito. Auparavant il a été hébergé chez un homme dont la trop jolie fille lui a imposé un don contraignant² : Lancelot a imprudemment accepté d'accrocher la manche de la demoiselle à sa lance comme signe de reconnaissance³ alors que Guenièvre va assister à cette joute où Yvain et Gauvain, bien que vieilliss, vont encore émerveiller les spectateurs par leurs prouesses.

TEXTE D'ÉTUDE

§ 19 :

« Quant Lancelos voit son oste si durement par devant lui porter a terre, si en fu moult durement corrouciez ; si lesse corre a Hestor, et tint un glaive bon et fort ; mes il ne connurent pas li uns l'autre, por ce qu'il avoient leur armes changeies por plus couvertement venir au tornoïement ; si le fiert si durement de toute sa force que il l'abat a terre devant Galegantin le Galois. Et messire Gauvains, qui bien connoissoit Hestor comme cil qui li avoit ses armes bailliees, quant il vit ce coup, si dist au roi : « Sire, par mon chief, cil chevaliers a ces armes vermeilles qui porte la manche seur son hiaume n'est pas li chevaliers que ge cuidois ; einz est uns autres, certainement le vos di ; car onques par la main d'un des freres d'Escalot n'issi tieus cox. — Et qui cuidiez vos, fet li rois, que ce soit ? — Ne sai, sire, fet messire Gauvains, mes il est trop preudom. » Et Lancelos ot tant fet qu'il ot monté son compaignon seur son cheval et l'ot relevé de la presse la ou ele estoit plus granz. Et Boorz, qui venoit

1. D'après J. Frappier, la conception du *Lancelot en prose* date des années 1215-1220 et celle de la *Mort le roi Artu* est à placer autour de 1230 (cf. introduction de l'édition utilisée pour le texte d'étude, p. VIII).

2. C'est une « ficelle » très souvent utilisée dans les romans arthuriens pour relancer l'intérêt et lancer les héros dans une nouvelle aventure : une femme force un chevalier — ou le roi lui-même — à lui octroyer un don, sans dire ce qu'elle désire. Quel chevalier digne de ce nom oserait refuser ? La demandeuse dévoile alors ses exigences, et le voilà obligé d'honorer sa promesse...

3. Au Moyen Âge la manche ne faisait pas toujours corps avec l'habit ; les manches étaient cousues chaque matin aux robes des femmes de la noblesse. Il était donc possible de les délayer et de les ôter pour en donner une à son bien-aimé, qui combattait alors au tournoi en l'honneur de celle dont il portait une pièce de vêtement (mais ce pouvait aussi être un voile — la guimpe — ou une bannière brodée par la belle). Le *Conte du Graal* narre l'épisode charmant d'une petite fille, fille cadette de Thibaud de Tintagel, s'accrochant à la jambe de Gauvain pour le supplier de porter sa toute petite manche au tournoi, requête qui lui sera glamment accordée...

par le tornoiement abatanant chevaliers et arrachant hiaumes de testes et escuz de cox, a tant alé qu'il encontra Lancelot enmi la presse...

La Mort le roi Artu, roman du XIII^e siècle, éd. J. Frappier, éd. Droz-Minard, Genève-Paris, 1964, § 19, lignes 1 à 25, p. 15.

TRADUCTION

Lorsque Lancelot voit son hôte si brutalement jeté à terre sous ses yeux, il en est extrêmement affligé, il galope à bride abattue vers Hector, et il a en main une bonne et solide lance ; mais ils ne se reconnaissent pas l'un l'autre car ils avaient échangé leurs armes pour venir plus discrètement au tournoi ; et Lancelot le frappe si brutalement de toutes ses forces qu'il le fait tomber à terre devant le Gallois Galegantín. Et messire Gauvain, qui reconnaissait parfaitement Hector comme celui qui lui avait prêté ses propres armes, lorsqu'il vit ce coup, dit au roi :

« Sire, je le jure sur ma tête, ce chevalier-là avec ces armes vermeilles portant la manche sur son heaume n'est pas le chevalier que je croyais ; c'est un autre au contraire, je vous l'affirme en toute certitude ; car jamais un tel coup ne fut porté par la main d'un des frères d'Escalot. – Et qui croyez-vous, demande le roi, que ce soit ?

– Je ne sais pas, Sire, répond messire Gauvain, mais il est extrêmement valeureux. »

Le reste de la traduction du texte est l'objet de l'exercice n° 1 ; reportez-vous à la correction de cet exercice en fin de volume.

COMMENTAIRE DE LA TRADUCTION¹S

- Ligne 2 : *si lesse corre* : signifie que le chevalier lâche les rênes du cheval pour lui faire prendre de l'élan et donc le laisser courir.
- Ligne 2 : *connurent* : P 6 du parfait du vb. *connoistre*, qui a le sens de reconnaître en ancien français.
- Ligne 3 : Lancelot est venu avec un des fils de son hôte, et Gauvain avec Hector. Participer à un tournoi dans l'anonymat ou sous une identité d'emprunt était un stratagème apprécié des romanciers médiévaux, et qui leur permettait de nourrir l'action par des quiproquos, des reconnaissances tardives de personnages ou venant à point nommé pour dénouer une situation problématique...
- Ligne 4 : *comme cil* : en tant que, puisqu'il était celui qui...
- Ligne 6 : *einz* : provient du latin populaire * *antius*, lui-même créé sur l'adverbe et préposition de latin classique *ante*, susceptible d'un sens spatial et temporel ; *ante* signifiait parfois devant, en avant de ou avant, auparavant, antérieurement. C'est l'acception temporelle qui se développera en a.f. avec un glissement vers un sémantisme adversatif : avant que (TX), auparavant ; mais au contraire ; mais plutôt ; jamais.
- Ligne 7 : *certeinnement* : a un sens plus fort qu'aujourd'hui = en toute certitude, sans qu'aucun doute ne soit permis.
- Ligne 7 : mot à mot : * car jamais de la main d'un des frères d'Escalot ne sortit un tel coup. *Tieus* est le CS de l'adjectif indéfini tel sous sa forme picarde, avec une diphthongaison secondaire qui se produisit au XII^e siècle : eu > ieu.

1. Cette rubrique est purement pédagogique et vise à vous faire progresser dans cet exercice, à mieux en comprendre la correction et à accroître vos connaissances. Dans le cadre d'un concours ou d'un examen il n'est jamais demandé de justifier ou d'expliquer votre traduction.

	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
CS	tels, teus, <i>tieus**</i> , <i>tiex</i> < tális	tel < * táli
CR	tel < tálem	tels, teus, <i>tieus</i> , <i>tiex</i> < táles

** Les formes picardes sont en italiques.

Le produit phonétique régulier de talis est bien teus (graphié aussi *tex*, *telx*, *telz*) ; dans le Nord et l'Est l se vélarise puis se vocalise en u : tex. Dans l'ouest a initial fut conservé : taus au CS, tal au CR. *Tieus* avec une triphthongue est typiquement picard (cf. fieus pour fiz = fils), avec une diphtongaison secondaire médiévale de é en ie, celle-ci étant le produit de l'action du u diphtongal. Le pluriel moderne tels a été refait analogiquement sur le CRS comme pour les autres adjectifs (mortex > mortels) ; rares sont les pluriels étymologiques qui ont été conservés (sauf pour ciel — cieus, synonyme lyrique et emphatique, bien que ciels, propre au vocabulaire pictural, existe aussi...). Les mêmes formes se retrouvent pour l'adjectif relatif-interrogatif quel :

	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
CS	quels, ques, <i>quieus</i> , <i>quieus</i> en picard < quális	quel < * quáli
CR	quel < quálem	quels, ques, <i>quieus</i> , <i>quieus</i> < quáles

Escalot est la ville d'origine d'Hector, située entre Kamaalot, où siège le roi Arthur et Wincestre, où le tournoi est organisé.

- Ligne 7 : *Onques* est un adverbe temporel signifiant jamais dans le passé, jamais jusqu'alors ; son antonyme (et à la fois synonyme !) est ja (< latin jam : maintenant, déjà) : jamais dans le futur, jamais à l'avenir. Il provient de l'adverbe latin unquam (umquam) qui voulait dire : un jour ; quelquefois ; si jamais : c'est cette dernière acception qui prévalut à l'époque médiévale.
- Ligne 7, 8 : la fréquente répétition des verbes faire et dire dans les dialogues des textes médiévaux exige une traduction plus précise ; il est préférable alors de choisir un terme correspondant au contexte immédiat de ces verbes dans un dialogue (rétorquer, répondre, dire, etc.).
- Ligne 8 : *trop* : équivalait à très et n'exprime pas en a.f. l'excès mais l'intensité.

PHONÉTIQUE

Quant, ligne 1

Adverbe temporel.

< latin quando.

[kwándo]

Accentuation paroxytonique normale.

* [kándo]

♦ **VII^e siècle et postérieurement : kw- est réduit à k- mais le son w reste sensible jusqu'au XII^e siècle¹** ; cette réduction n'a pu avoir lieu auparavant car le k initial ne s'est pas palatalisé (contrairement à kamera > chambre par ex.) : il était donc entravé par la vélaire w ; á tonique, entravé par le groupe -nd-, n'a pu se diphtonguer.

* [kánt]

VIII^e siècle : chute de la voyelle finale ; simultanément -d final s'assourdit en -t.

* [kânt]

X^e siècle : nasalisation de á + nasale

1. La forme nouvelle est attestée par l'orthographe *comodo* pour *quomodo* dans l'*Appendix Probi*.

Graphies quant, rarement qant dans les textes médiévaux¹.

[kân] XV^e siècle : amuïssement du t final sauf devant voyelle.

[kâ] XVII^e siècle : chute de la nasale finale.

Oste, ligne 1

Substantif masculin au CRS.

< hospitem, accusatif singulier du substantif hospes, itis, masculin : un hôte ; celui qui reçoit ou donne l'hospitalité.

[hospitem] Accentuation proparoxytonique normale ; la syllabe initiale est entravée par le groupe -sp-.

* [ospitem] ♦ **Avant l'Empire : amuïssement du h, aspirée laryngale.**

* [ospite] Fin du I^{er} siècle : amuïssement de l'm de flexion.

* [ospitel] Début du IV^e siècle : chute de la pénultième atone avant la sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques² ; ó ne se diphtonguera pas, entravé par le groupe -sp-.

* [ospitel] VIII^e siècle : affaiblissement de la voyelle finale des proparoxytons de réduction tardive en e central.

* [oste] ♦ **Époque pré littéraire : c'est la toute fin de l'amuïssement des consonnes implosives, commencée dès les IV^e et V^e siècles.**

[ôte] ♦ **Seconde moitié du XII^e siècle : chute du s devant consonne sourde** qui ferme le ó en ó. La graphie oste est déjà rétrograde par rapport à la prononciation réelle.

[ótð] XV^e siècle : affaiblissement du e central en e caduc.

♦ **Réintroduction du h initial dans la graphie par référence à l'étymon latin : hoste.**

[ót] XVII^e siècle : amuïssement du e caduc.

♦ **En 1740, l'Académie entérine l'accent circonflexe qui garde la trace de l's antéconsonantique disparu : hôte.**

Avoit, ligne 5

P 3 de l'imparfait de l'indicatif du verbe avoir³.

< latin class. habebat.

Nous avons étudié les cas où -w- > -β- > v (volume I, leçon IV) et où b- ou -b- > -w- > -β- > -v- (id. leçon VIII du volume I) ; pour *avoit* et la préposition *seur* (< super) nous examinerons les situations suivantes :

– b spirant (β) peut avoir disparu sans rien produire ;

– la spirantisation de b peut être tardive (aux alentours du VI^e siècle après une première vague au I^{er} siècle).

1. Ces graphies démontrent que la plupart du temps w était prononcé et donc retranscrit, mais la seconde, beaucoup plus rare (et que l'on trouve par exemple dans la chanson de geste *Raoul de Cambrai*, retranscrite à l'Est de la France : « Qant cil l'oi n'i ot qe correcier. », laisse 128, v. 2429) est l'indice que w n'était pas sensible à l'audition dans toutes les régions de France...

2. Sinon le terme médiéval serait * osde : le t aurait eu le temps de se sonoriser en d...

3. Les paradigmes d'imparfait de l'indicatif des verbes être et avoir sont les seuls à être héréditaires à ce temps, c'est pourquoi nous n'hésitons pas à proposer une telle occurrence dans le cadre d'une évolution phonétique.

[habébat]	L'accentuation se place toujours sur la pénultième pour un verbe à l'imparfait (cf. la rubrique morphologie, leçon IV de ce volume II).
* [abébat]	Avant l'Empire : amuïssement du h, aspirée laryngale, qui sera pourtant toujours retranscrite : <u>habebat</u> .
* [aβébat]	Fin du I ^e siècle : -b- intervocalique > -w- en toute position, qui se spirantise en -β-.
* [aβéβat]	Courant du IV ^e siècle : bouleversement quantitatif : e > e ; le premier β passe à v labio-dental.
* [avéat]	♦ Tandis que le second β disparaît entre le IV^e et le VII^e siècles.
* [avéiat]	VII ^e siècle : diphtongaison française (des voyelles fermées) : é > éi
* [avéieθ]	VIII ^e siècle : a final s'affaiblit en e central ; t final s'assourdit en θ ; les plus anciens textes présentent la graphie <u>aveiet</u> (voir rubrique morphologie, leçon IV de ce volume II).
[avéi]	Fin du XI ^e siècle : chute du θ et du e central final ; la graphie <u>aveit</u> va commencer à se répandre.
[avwé]	Milieu du XII ^e siècle : éi s'est différencié en oi, puis en oe puis oé (déplacement de l'accent sur la voyelle la plus ouverte) > wé (consonnification du premier élément qui perd l'accent) qui s'ouvre en we au XIII ^e siècle La graphie <u>avoit</u> de notre manuscrit, qui date du XIII ^e siècle, est rétrograde mais restera employée jusqu'au XVII ^e siècle
[avé]	XV ^e -XVI ^e siècles : we > e dans certaines classes de mots ; la graphie <u>ai</u> n'est acquise qu'à la fin du XVII ^e siècle : <u>avait</u> .

Seur, lignes 6 et 9

Préposition.

< adverbe et préposition lat. super : en dessus, par-dessus ; autres graphies médiévales sor, sour.

[súpeR]	Accentuation paroxytonique.
* [sópeR]	1 ^{re} moitié du IV ^e siècle : changement de système vocalique : ú > ó. Courant du IV ^e siècle : bouleversement quantitatif : e > e.
* [sóbeR]	Fin du IV ^e siècle : sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques : -p- > -b-.
* [sóβeR]	♦ VI^e siècle : spirantisation de -b- < -p- ; dans le <i>Glossaire de Reichenau</i> , <u>capanna</u> (= cabane) est glosé par <u>cavanna</u> (v étant la graphie de β, son intermédiaire entre le b et le v ¹ .)
* [sóueR]	♦ VII^e siècle : β s'amuit² ; diphtongaison française : le segment final de la voyelle allongée se ferme : ó > óo > óu.
* [sóuR]	VIII ^e siècle : chute de la voyelle finale. Les premières attestations sont la graphie <u>sor</u> . À partir de ce stade deux traitements sont possibles :
a) [sœR]	♦ Du XI^e au XIII^e siècles : au nord et au centre de la France (Picardie, Île-de-France, etc.) la diphtongue se différencie en éu, e se labialise au contact de u en óeu au XII^e siècle. À la fin du XII^e siècle-début XIII^e siècle, la triphongue se monophtongue en œ. (cf. flor > flour > fleur). Ce traitement explique la provenance et la forme de notre texte <u>seur</u> .

1. Ce b spirant ne passera d'ailleurs jamais à v labio-dental (cf. cabane).

2. Ici deux hypothèses sont possibles : soit β disparaît ; soit β passe à u diphtongal par le stade w, comme dans le substantif parabola > paraβola > paraula > parole. Dans ce cas le u issu de w se serait confondu avec le u de la diphtongue ou.

- [süR] ♦ **Au XIII^e siècle oe se ferme encore en ü** (comme dans bevons > buvons ou preudom > prud'homme) ; c'est généralement le cas, lorsque le groupe oe est atone, et non tonique, mais la préposition sor est en position proclitique par rapport au nom qu'elle détermine...
Graphie sur.
- [sü] XV^e-XVI^e siècles : amuïssement de R ou l à la finale (phénomène conservé dans les patois).
- [sür] XIX^e siècle : rétablissement de r, désormais dorsal et non plus apical depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle.
- b) [suR] ♦ **XI^e siècle-XII^e siècle** : en dehors de la vaste zone géographique citée précédemment, **la diphtongue ou se monophongue en u à l'est et à l'ouest de la France** ; de là viennent la graphie sour ou la conservation de sor. C'est ainsi que de nombreux termes comme amour, espouse ont évincé ameur, espeuse. C'est cette forme médiévale qui a été conservée dans le mot **sourcil**.
XIII^e siècle : la graphie du son u est ou.

Freres, ligne 7

Substantif masculin au CRP.

< lat. class. fratres, accusatif pluriel de frater, masculin.

- [fRátRes] Accentuation paroxytonique ; le groupe consonantique -tR-, du fait de la liquide, sera impuissant à entraver la diphtongaison et la sonorisation du t en d.
- * [fRádRes] Fin du IV^e siècle : sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques : -t- > -d- ; e est passé à e.
- * [fRádRes] VI^e siècle : -d- s'affaiblit en -ð- (d constrictif).
- * [fRaéðRes] VII^e siècle : diphtongaison spontanée de á tonique libre en aé, avec une monophongaison en é achevée au VIII^e siècle.
- * [fRéðRes] VIII^e siècle : normalement la voyelle finale des paroxytons disparaît mais le groupe -ðR- a besoin d'un e central d'appui pour rester prononçable, donc e final s'affaiblit en e central. La graphie fradre est attestée en 842 dans les *Serments de Strasbourg* (mais la diphtongaison n'est pas retranscrite : « Cist meon fradre Karlo »).
- [fRÉRes] ♦ **XI^e siècle : assimilation consonantique régressive du groupe -ðR- en R**, retranscrit alors r ou rr (*cf.* latro > ledre en très a.f. puis lerre mais patrem > pedre en très a.f. puis pere). La graphie frere supplante rapidement celle de très a.f. fredre, conformément à la prononciation. Au XIII^e siècle, l'hésitation entre frere et frare est attestée mais le produit phonétique reste vainqueur¹.
- [fRÉRð] XV^e siècle : amuïssement du s final sauf devant voyelle lors des liaisons ; e central s'affaiblit en e caduc (ð).
- [fRÉRð] XV^e-XVI^e siècles : loi de position : voyelle ouverte devant consonne articulée : é > é.
- [frér] Époque classique : e caduc s'amuit ; R apical commence à se muer en r dorsal, avec une généralisation du phénomène dans la seconde moitié du XVIII^e siècle Graphie frère entérinée par l'Académie française en 1740 : l'ouverture du é est marquée par l'accent grave si la voyelle se trouve sous l'accent.

1. Voir en outre à la leçon VIII de ce volume l'évolution phonétique de larmes//lermes < lacrimas.

Sire, ligne 8

Substantif masculin au CSS.

< bas latin * seior pour le comparatif classique de l'adjectif senex (= vieux), senior.

* [séyyoR] L'étymon est une forme assimilée * seyyor¹, d'accentuation paroxytonique normale ; le o est long par nature.

Au IV^e siècle, bouleversement quantitatif é > é.

* [síeyyoR] **◆ V^e siècle : le yod provoque la diphtongaison conditionnée du e initial bref en ie**, amuïssement de la pénultième atone.

* [síeyyRe] VI^e siècle : Création d'un e central en position finale pour soutenir la liquide R.

* [síeiRe] VII^e siècle : réduction de la géminée ; yod se vocalise en i diphtongal : íey > íei (création d'une triphthongue de coalescence).

[síRe] Époque pré littéraire : réduction de la triphthongue íei par écrasement > í de l'élément central vers le VIII^e siècle.

Graphie étymologique et phonétique sire (1080, *Chanson de Roland*).

[síRð] XV^e siècle : e central s'affaiblit en ð caduc.

[sír] XVII^e siècle : ð caduc devient e muet. R apical devient r dorsal dans les villes d'abord, puis r dorsal s'étend partout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Escuz, ligne 10

Substantif masculin au CRP.

< bas latin * scutos (boucliers à l'accusatif pluriel, analogique de la déclinaison masculine des substantifs en -us, le terme étant en latin classique neutre : scutum, i).

* [skútos] L'accentuation est paroxytonique, la voyelle initiale est longue par nature (comme le prouve sa conservation en ancien français).

* [iskútos] **◆ Courant II^e siècle : création d'une prothèse vocalique** facilitant la prononciation du mot. Les groupes initiaux st- sont difficiles à prononcer et spontanément une voyelle initiale i y est adjointe ; une inscription de 197 ap. J.-C., iscripta (au lieu de scripta) en témoigne².

* [eskútos] 1^{re} moitié du IV^e siècle : changement de système vocalique : i > e.

Courant IV^e siècle : bouleversement quantitatif : o > o.

* [eskúdos] Fin du IV^e siècle : sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques : t > d ; k est en revanche préservé de la sonorisation par le s qui le précède³.

* [esküdos] VI^e siècle : affaiblissement du -d- intervocalique en -ð- (d constrictif).

Entre le VI^e et le IX^e siècles : palatalisation de u en ü.

* [eskütz] VIII^e siècle : amuïssement de la voyelle finale ; ð (d spirant) s'assourdit aussitôt en θ, qui se combine avec l's de flexion pour former l'affriquée [ts].

◆ Fin du XI^e siècle : fixation définitive du e prosthétique⁴ ; graphie escuz dans la *Chanson de Roland* : « Escuz unt genz, espiez valentineis... » (laisse 79, v. 998⁵).

1. Les plus anciens textes présentent le CS issu de senior, sendre. C'est le véritable produit phonétique de senioreum avec apparition d'un d épenthétique, résorption du yod, nasalisation du e initial, etc.

2. Ce phénomène a encore lieu lors de l'apprentissage du langage chez les très jeunes enfants, pour lesquels prononcer un mot comme statue est difficile, d'où des productions spontanées comme « estatue ».

3. Cf. l'espagnol escudos...

4. Mais on trouve encore spede (= épée) dans la *Cantilène de sainte Eulalie* à la fin du IX^e siècle.

5. *La Chanson de Roland*, éd. et trad. de Ian Short, coll. « Lettres gothiques », Livre de Poche, 1990.

[eküts]	Seconde moitié du XII ^e siècle au plus tard : amuïssement du s implusif devant une consonne sourde.
[eküs]	Fin du XII ^e siècle-début XIII ^e siècle : réduction de l'affriquée [ts] > [s].
[ekü]	XV ^e siècle : amuïssement du s final sauf en cas de liaison devant un mot à initiale vocalique (il persiste dans la graphie comme marque de pluriel). La graphie est <u>écu</u> à partir de 1740.

Mi, ligne 11

Adverbe locatif.

< adverbe enmi : en plein milieu, formé de la préposition en et de l'adverbe mi < lat. in medium : dans le centre, le milieu.

[médium]	Accentuation proparoxytonique normale (mé-di-um : trois syllabes brèves).
* [médiu]	Fin du I ^{er} siècle : amuïssement de l'm de flexion.
* [médyu]	Début du II ^e siècle : i bref en hiatus se consonnifie en yod.
* [méyyu]	♦ III^e siècle : le groupe -dy- s'assimile en yod géminé > -yy- (ainsi que le groupe -gy- : exagi(u)m > * essayo > essai) ; c'est une assimilation consonantique régressive ; ce phénomène avait débuté dès le I ^{er} siècle, comme le graffiti pompéien l'atteste : <u>aiutor</u> pour le latin classique <u>adjutor</u>).
* [méyyo]	1 ^{re} moitié du IV ^e siècle : changement de système vocalique : u > o.
* [méyyo]	Courant du IV ^e siècle : bouleversement quantitatif : e bref > e ouvert.
* [mieyyo]	V ^e siècle : la proximité de la semi-consonne yod, qui est palatale provoque la diphtongaison conditionnée de é en ié.
* [mieyo]	VII ^e siècle : réduction des géminées intervocaliques : -yy- > -y- ; aussitôt après ce yod se vocalise en
* [mieio]	i, d'où la formation d'une triphthongue de coalescence iei.
* [mí]	VIII ^e siècle : chute des voyelles finales autres que a et fin de la réduction de la triphthongue à í par écrasement de l'élément médian (iei > í (e) i > íi > í) ; cette réduction débuta dès le VI ^e siècle. 1080 : graphie <u>mi</u> attestée (<i>Chanson de Roland</i>). Les composés en mi, par mi voient la préposition et l'adverbe qui les composent se souder rapidement, d'où enmi dès 1170, mais mi survit dans les composés minuit (mienuit au XII ^e siècle), midi, milieu, ou comme préposition dans à mi-jambes, à mi-corps, etc.

Tableau récapitulatif

- ♦ **Avant l'Empire : h aspirée laryngale s'amuït.**
- ♦ **Fin du I^{er} siècle : réduction du groupe -kw- > k** (comodo pour quomodo).
- ♦ **Courant du II^e siècle : apparition de la prothèse vocalique à l'initiale devant s + consonne** (iscripta en 197 pour le lat. class. scripta).
- ♦ **III^e siècle : les groupes -dy- et -gy- s'assimilent en yod géminé > -yy-** (aiutor pour pour le lat. class. adjutor).
- ♦ **V^e siècle : diphtongaison conditionnée de é suivi d'un yod > iey > iei (VII^e siècle) > í (VIII^e siècle au plus tard).**

- ◆ Entre le IV^e et le VII^e siècles : -β- issu d'un -b- latin étymologique disparaît.
- ◆ VI^e siècle : -β- issu d'un -b- provenant d'un -p- latin sonorisé fin IV^e siècle, disparaît.
- ◆ VI^e siècle : -δR- > -RR- (assimilation consonantique régressive).
- ◆ Avant le VII^e siècle : -β- disparaît ou devient un u diphtongal (en passant par le stade -w-).
- ◆ Époque pré littéraire : fin de l'amuïssement des consonnes implosives, commencée dès les IV^e et V^e siècles.
- ◆ Seconde moitié du XII^e siècle : chute du s devant consonne sourde.
- ◆ XV^e siècle : réintroduction du h graphique dans certains mots dont l'étymon latin comportait un h initial.
- ◆ 1740 : Dictionnaire de l'Académie française : l'accent circonflexe garde trace de l's antéconsonantique disparu et, dans le cas de o, en marque le timbre fermé.

MORPHOLOGIE

LES ADJECTIFS ET LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

I. Les adjectifs et les pronoms démonstratifs en latin

La langue latine possédait quatre séries d'adjectifs et de pronoms démonstratifs : **is**, **hic**, **iste**, **ille**.

La première série, celle de **is**, utilisée à la P. 3, signifiait ce, cet, cette, sans indication spatiale, ou celui qui... Spécialisé dans la fonction d'antécédent du relatif (Is qui...) il n'a pas survécu en gallo-roman, non plus que les démonstratifs idem (le même) et ipse (lui-même, en personne¹).

La deuxième série, celle de **hic**, exprimait la proximité de l'être ou de l'objet désigné ou était dévolue à la première personne :

– En fonction d'adjectif : hunc librum capit = il prend ce livre-ci (hunc est l'accusatif masculin singulier de hic).

– En fonction de pronom : : hic legit = celui-ci lit.

– Il pouvait en outre avoir valeur d'adjectif possessif : hic liber = le livre que j'ai là (donc = mon livre...).

De cette série seuls le nominatif et l'accusatif neutre singulier, hoc, ont été conservés².

La troisième série est celle de **iste**, utilisé à la seconde personne du singulier et désignant un objet ou un être relativement éloigné. Dès le latin classique **iste** peut en outre se charger d'une valeur péjorative :

– Comme adjectif : iste liber = ce livre-là, également traduisible, selon le contexte, par un adjectif possessif = ton livre,

– Comme pronom, il signifie celui-là et, souvent, ce mauvais... Iste histrio : ce mauvais acteur.

1. Ipe fut conservé en ancien français sous la forme es dans les locutions temporelles suivantes : en es le pas (< * in ipsum passum) ou en es l'ore (< *in ipsa hora) : sur-le-champ, immédiatement (cf. leçon VII, rubrique vocabulaire).

2. Il sert également à la formation de la préposition avec, ovuec (< apud hoc : avec cela) devenue avec, et des adverbes neporuec (< ne + poruec < pro hoc : pour cela) : néanmoins et ouan (< hoc anno : cette année) : cette année ; à présent ; dernièrement.

Voici son paradigme latin complet avec, en caractères gras, les occurrences qui survivront en gallo-roman.

	<i>Singulier</i>			<i>Pluriel</i>		
	Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin	Neutre
Nominatif	iste	ista	istud	isti	istae	ista
Vocatif	iste	ista	istud	isti	istae	ista
Accusatif	istum	istam	istud	istos	istas	ista
Génitif	istius	istius	istius	istorum	istarum	istorum
Datif	isti	isti	isti	istis	istis	istis
Ablatif	isto	ista	isto	istis	istis	istis

La quatrième série, celle de **ille**, était employée à la troisième personne et désignait l'objet ou l'être le plus éloignés du locuteur. Il possédait également la valeur de démonstratif dit « de notoriété » et un sémantisme emphatique.

- Comme adjectif : ille liber = ce livre-là,
- Comme pronom, il équivaut à celui-là¹,
- Démonstratif de notoriété ou valeur emphatique : ille rex = ce fameux roi.

	<i>Singulier</i>			<i>Pluriel</i>		
	Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin	Neutre
Nominatif	ille	illa	illud	illi	illae	illa
Vocatif	ille	illam	illud	illi	illae	illa
Accusatif	illum	illam	illud	illos	illas	illa
Génitif	illius	illius	illius	illorum	illarum	illorum
Datif	illi	illi	illi	illis	illis	illis
Ablatif	illo	illa	illo	illis	illis	illis

II. Les adjectifs et les pronoms démonstratifs en ancien français

Dès la latinité l'érosion sémantique des démonstratifs commanda leur renforcement par la particule présentative — ce à la finale (hosce) ou par l'adverbe démonstratif ecce en fonction de préfixe (= voici, voilà) en bas latin.

C'est ainsi que de la série de **hic**, seul le nominatif du neutre ou l'accusatif du masculin singulier, hoc, a subsisté et est devenu o : cela (por o = pour cela). Soutenu en bas latin par ecce il a produit le pronom démonstratif ço, ceo, plus tard affaibli en ce : * ecce hoc > (ec)ce hoc par aphérèse > çeo et connu rapidement une seconde préfixation en i-, le préfixe provenant de hic (< * hic ecce hoc) : iço.

1. Les paradigmes

Pour les occurrences survivantes des séries d'iste et ille l'adjonction de l'adverbe ecce sera systématique. Cette composition est à la base des deux paradigmes médiévaux.

1. Hic et ille employés dans une même phrase renvoyaient successivement à la dernière personne nommée pour hic et à la première pour ille. « Hic ... ille... » signifiait également « L'un ... l'autre... ». Ces valeurs, anaphorique ou distributive, se retrouvent en ancien français.